

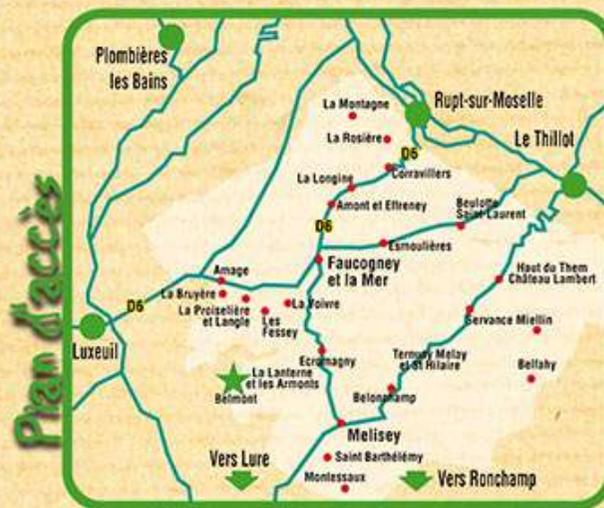
Présentation

Avec ce circuit de randonnée assez ombragé, vous allez découvrir le patrimoine historique des villages de Belmont et de La Lanterne-et-les-Armons ainsi que les étangs aux alentours, notamment l'étang intercommunal de la Grande Chaussée ... sans oublier la rivière La Lanterne qui y prend sa source et se jette dans la Saône à Conflandey.

VOGGES DU SUD

La petite charte du randonneur

- Respectez le tracé des sentiers en suivant le balisage. N'utilisez pas de raccourcis afin de limiter le piétinement de la végétation et l'érosion.
- Ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles.
- Respectez les lieux que vous traversez., refermez les barrières après votre passage, ne cueillez pas les fruits sur les arbres, ni les fleurs le long des chemins.
- Tenez les chiens en laisse. Ils peuvent provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
- Restez discret, pensez aux riverains, aux autres utilisateurs de la nature et à la sérénité des lieux traversés. Observez la faune et la flore sans les toucher.
- Ne laissez ni trace de votre passage, ni déchets.
- Tenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasses traditionnelles. Se renseigner auprès des communes.



Office de Tourisme des 1000 Étangs

Place de la Gare - 70270 Melisey
03 84 63 22 80
contact@les1000etangs.com
www.les1000etangs.com

Bureau d'information touristique
7 Grande Rue
70310 Faucongy-et-la-Mer

Circuit Rando

Belmont / La Lanterne-et-les-Armons > circuit pédestre > « Le Sentier du bois des Hauts »



Communauté de Communes
des 1000 Étangs

le Sentier du bois des Hauts

Infos pratiques

COMMUNE : Belmont
DÉPART : Place de la mairie
PARCOURS : 12 km
DÉNIVELÉS POSITIFS CUMULÉS : 226 m
DURÉE : 3h30
DIFFICULTÉ : Moyenne

Points de passage CIRCUIT



Suivre le balisage :
Cercle jaune

D Départ

Au départ de la mairie de Belmont, empruntez la D292 sur 150 mètres en direction de Lantenot et tournez à gauche dans le sous-bois. Contournez la maison d'habitation par la droite. A l'intersection, prenez le chemin de droite en direction du sous-bois.

1 L'Ancien Moulin Millet

Passez entre les habitations de l'ancien moulin Millet, puis longez la clairière.

2 Le Bois Theuvenot

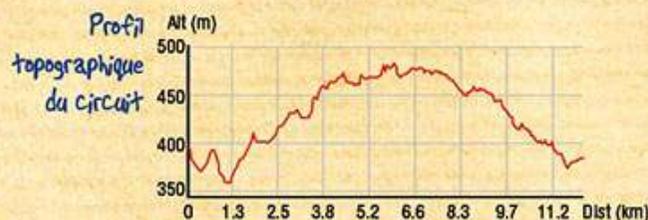
Arrivé sur la D137, prenez à droite, puis au milieu de la côte, prenez le chemin goudronné sur votre gauche et poursuivez dans un chemin enherbé.

3 Le Bois des Hauts

A l'intersection, continuez tout droit en direction de Faucogney. Après 200 mètres, vous arrivez à un carrefour. Prenez à droite pour rejoindre l'étang de la Grande Chaussée.

4 Etang de la Grande Chaussée

Après avoir profité des tables de pique-nique de l'étang de la Grande Chaussée, faites demi-tour et reprenez le même chemin sur 500 mètres. Puis prenez à droite en longeant l'étang vers le lieu-dit «Le Serrurey».



5 Le Serrurey

En débouchant sur la route goudronnée, prenez à gauche sur 300 mètres, puis de nouveau à gauche.

6 Intersection

Arrivé au croisement du 8 du sentier, prenez le chemin enherbé sur votre droite. A la sortie du sous-bois, prenez à droite et continuez sur le chemin goudronné. A l'intersection, prenez à gauche en laissant les deux maisons sur votre droite. Arrivé dans le sous-bois, prenez le chemin de droite. Continuez tout droit entre les épicéas, puis sur le chemin forestier.

7 L'épingle

Prenez à gauche, à l'épingle, le chemin en sous-bois, puis à droite, le chemin descendant. Au croisement de la départementale, prenez à droite, puis à gauche. Arrivé à Belmont, rejoignez la place de la mairie.

